

Adapter le temps de travail aux variations d'activité

Maîtriser la notion de temps de travail.

Identifier les différentes possibilités d'aménagements du temps de travail.

Sécuriser leurs mises en place et leurs mises en oeuvre.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Chef d'entreprise
- RRH

Prérequis

- Débutant

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la durée légale du travail
- Identifier les différentes possibilités d'aménagement du temps de travail (individuelle et collective)
- Sécuriser la mise en oeuvre des aménagements du temps de travail

Contenu de la formation

- La durée du travail
 - Durée légale du travail: Travail effectif, heures d'équivalence, temps de pause, astreinte, Fixation des horaires de travail
 - Durées maximales et temps de repos
 - Le travail de nuit et du Dimanche
- Aménagement collectif du temps de travail
 - Aménagement sur la semaine
 - Aménagement sur une période supérieure à la semaine: Mise en place et Contenu de l'acte de mise en place
 - Le repos compensateur de remplacement
- Aménagement individuel du temps de travail
 - Le temps partiel
 - Les conventions de forfait (en heure et en jour)
 - Le contrat de travail intermittent



Equipe pédagogique

Séverine COMBES

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.